



Principales décisions du Conseil du 30 janvier 2024

Energie

- Prise de connaissance du Rapports annuel du Conseiller énergie au 31/12/2023 afin de bénéficier du subside qui s'élève à 2500 €.
- Approbation du nouveau règlement d'octroi de primes communales 2024 : 250 € pour l'installation de panneaux photovoltaïques, 200 € pour la réalisation d'un audit énergétique et 150 ou 250 € de primes énergies pour des travaux d'isolation en toiture, mur, sol, châssis.

Environnement

- Adoption du règlement complémentaire de circulation pris par le SPW concernant les carrefours situés à Houtain-le-Val formés par la N93 (rue de Namur, rue de Nivelles), le chemin du Tilleul, la rue des Ecoles, la rue de Loupoigne, pour le remplacement de la signalisation lumineuse tricolore et l'aménagement de la signalisation verticale pour des trottoirs.

Avis favorable concernant la Convention de partenariat et le règlement d'ordre intérieur pour l'organisation de la Descente de la Dyle en Kayak fin mars 2024 avec les communes de Genappe, Court-Saint-Etienne, Ottignies-LLN et Wavre.

Secrétariat communal

- Interpellation du conseil par une citoyenne de Genappe qui demande le rétablissement de la diffusion en ligne des réunions du Conseil communal qui avait été mise en place lors du confinement à Genappe

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de service pour la désignation d'un Auteur de projet pour l'étude et la rédaction du rapport sur les incidences environnementales de l'inscription au plan de secteur de Nivelles d'une zone d'habitat à caractère rural au lieu-dit "camping de Glabais" en lieu et place d'une zone de loisirs. Montant estimé : 85.000€
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux d'égouttage divers pour l'année 2024. Le montant estimé s'élève à 74.670€.
- Approbation du cahier des charges et du montant estimé d'un marché de travaux d'interventions localisées en voirie en 2024. Le montant estimé est de 161.880 €
- Approbation du cahier des charges et du montant estimé d'un marché de service pour la Tonte d'espaces publics sur le territoire de l'entité de 2024 à 2026 au montant estimé à 2.684 € par tonte, soit pour la durée totale du marché (26 tontes sur 2 ans) à un montant global de 104.714 €

Urbanisme - Patrimoine

- Approbation du projet d'acte de déclaration de prescription acquisitive à titre gratuit, pour cause d'utilité publique en matière de création de voirie d'une parcelle au lieu-dit "VILLAGE" sises Place de Bousval en bordure de l'Avenue des Combattants

- Approbation du projet de bail emphytéotique pour l'implantation de terrains de tennis à la Plaine Communale en la Ville et l'ASBL Tennis Club de la Dyle pour une durée de 42 ans – le conseil a approuvé quelques modifications à la délibération qu'il avait déjà prise à ce sujet en octobre dernier.